Questions orales

L'ÉCONOMIE

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, l'économie du Canada est en chute libre en raison des politiques mal conçues et de l'inaction du gouvernement conservateur.

Le gouvernement conservateur nous a répété sans cesse qu'il se devait de maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé pour combattre l'inflation, oubliant de façon opportune que ses politiques ont créé le problème.

Si l'on ajoute à ceci que ce même gouvernement surévalue son dollar, nous avons une recette pour la création d'une armée de réserve des chômeurs, selon les paroles du professeur Thomas Courchene. En fait, l'obsession du gouvernement à maintenir le dollar à un tel niveau est dévastatrice pour plusieurs secteurs de notre économie.

[Traduction]

La politique conservatrice du dollar fort frappe de plein fouet l'agriculture, le tourisme et tous les secteurs de l'économie liés aux exportations. Nous avons assez entendu les platitudes du gouvernement qui prétend que sa politique économique est motivée par la défense des intérêts de tous les Canadiens.

Le gouvernement doit cesser d'échafauder des programmes irresponsables et improvisés qui compromettent notre avenir. Il doit remettre notre économie sur la bonne voie en abaissant le taux d'intérêt et en réduisant la valeur du dollar.

LA YOUGOSLAVIE

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, le monde regarde avec horreur l'armée yougoslave décimer le peuple croate.

Le monde ne peut plus rester sans rien faire pendant que l'on détruit un peuple. Le Canada et le monde doivent agir tout de suite. En mars dernier, en qualité de président de l'Association parlementaire Canada-Europe, j'ai présenté un rapport demandant aux Nations Unies d'intervenir en Yougoslavie.

Je suis heureux de constater que le premier ministre adressera une requête au Conseil de sécurité des Nations Unies et offrira la participation de soldats canadiens à une force de maintien de la paix. Cet esprit d'initiative mérite d'être signalé.

Le peuple croate a démocratiquement exprimé sa volonté de devenir une nation indépendante. J'exhorte le gouvernement du Canada à le reconnaître et à agir immédiatement.

Nous ne devons pas laisser tomber nos amis croates. Que la paix vienne sur cette nation bouleversée.

LA JUSTICE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, la décision de la Cour suprême a été partagée quatre à trois lorsqu'elle a décrété l'extradition de Joseph Kindler et Charles Ng.

Les juges Cory, Sopinka et Lamer de la Cour suprême ont émis un avis minoritaire disant: «Le Canada a l'obligation de ne pas extrader une personne qui risque un traitement ou un châtiment cruel ou inhabituel. Le fait de livrer un fugitif qui peut être condamné à la peine de mort viole l'article 12 de la Charte aussi sûrement que si l'on exécutait ce fugitif au Canada.»

Il s'ensuit que la ministre ne doit pas livrer l'appelant sans obtenir l'engagement décrit à l'article 6 du traité, qui exige simplement de la part de l'État demandeur qu'il s'engage à substituer une peine de prison à vie à la peine de mort, si ce prisonnier est trouvé coupable du crime. La ministre de la Justice n'a même pas demandé aux États-Unis de nous donner cette assurance.

Le fait de ne pas exiger un tel engagement équivaut à approuver officiellement la peine de mort, même si la politique publique du Canada est fermement opposée à cette pratique.» C'est ce que le juge Sopinka a écrit, tandis que le juge Cory qualifiait la peine capitale d'«ultime profanation de la dignité humaine».

Ces paroles sont une condamnation du geste posé par la ministre.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AGRICULTURE

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Cette fin de semaine, les Canadiens et les Canadiennes vont célébrer la Fête de l'action de grâce, fête qui traditionnellement souligne la contribution précieuse de nos producteurs agricoles, leur contribution à notre identité et à notre souveraineté nationales.